



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 AVRIL 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Beaulieu-sur-Mer s'est réuni en session ordinaire, en l'Hôtel de Ville, salle habituelle des délibérations, sous la présidence de Roger ROUX, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. André RIOLI, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. Bernard MACCARIO à M. Guérino PIROMALLI, M. Guy PUJALTE à M. le Maire, Mme Françoise SANCHINI à Mme Joëlle HENON-DECOUARD, Mme Evelyne BOICHOT à Mme Yvette RODA, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à Claude CALIMAR, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, M. Bernard MAILLE à M. Stefan VOISIN, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 17

VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 28 mars 2019

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se lever pour observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Jeannine FRÉVAL née GUARRO
- Odette DALMASSO née SOCRATE
- Jean-Louis HONTAN
- Angèle ORTONOVI née BONTEMPI
- Jacqueline DE MAY née RICHIER
- Antoine ANTAKI
- Luigi MARINCOLA

Puis il rappelle le mariage célébré de :

- Henri BIANCO et Annick LAMARRE

Et enfin la naissance de :

- Nathan, fils de David KALAJ et Ingrid PERRIN

INFORMATIONS

- Remerciements de Magali MUSSO, directrice de l'école élémentaire Marinoni pour la participation de la commune à la classe de découverte à Beuil du 17 au 21 juin 2019.
- Remerciements du Colonel Nasser BOUALAM, commandant le groupement de gendarmerie des Alpes Maritimes et du Chef d'escadron Nicolas TASSET, compagnie de Menton, pour l'aide apportée par l'ensemble des équipes de la commune à la préparation et à la conduite de la visite des présidents français et chinois.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 7 mars 2019 qui est adopté, sans observation, à l'unanimité.

I – DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'Assemblée prend acte du compte-rendu

II – BUDGET COMMUNAL :

a) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Adopté à l'unanimité (25 votants, Monsieur le Maire s'étant retiré).

II – BUDGET COMMUNAL :

b) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DE MADAME LE RECEVEUR MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

L'Assemblée prend acte du compte de gestion 2018.

II - BUDGET COMMUNAL :

c) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Propose d'affecter ces résultats au budget de l'exercice 2019 de la façon suivante :

- 002 - Excédent de fonctionnement pour 1 347 717,19 €
- 001 - Excédent de d'investissement pour 1 631 972,07 €

Et d'intégrer également les résultats du Compte Administratif 2018 de l'Office de Tourisme au budget Principal 2019 de la manière suivante :

- 002 - Excédent de fonctionnement pour 72 326,89 €
- 001 - Excédent d'investissement pour 5 417,99 €

Total des excédents cumulés des deux budgets :

- 002 – Excédent de fonctionnement 1 420 044,08 €
- 001 – Excédent d'investissement 1 637 390,06 €

Adopté à l'unanimité.

II – BUDGET COMMUNAL :

d) OPERATIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA COMMUNE : BILAN DE L'ANNEE 2018

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Acquisitions

Vendeur	Lieu	Section	Surface	PRIX
SNCF	BEAULIEU SUR MER	PARCELLES CADASTREES SECTION AE N° 109 N° 110 N° 24	72 m ²	183 370 €

Approuve le bilan présenté, à l'unanimité.

II – BUDGET COMMUNAL :

e) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition de la Taxe d'Habitation à 11 %, la Taxe Foncière Bâtie à 11,90 %, et la Taxe Foncière Non Bâtie à 5,49 %.

Adopté à l'unanimité.

II – BUDGET COMMUNAL :

f) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Section de fonctionnement :

Dépenses : 9 706 012,08 €

Recettes : 9 706 012,08 €

Section d'investissement :

Dépenses : 2 978 941,41 €

Recettes : 2 978 941,41 €

Adopté à l'unanimité.

II) BUDGET COMMUNAL

g) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2019

Rapporteur : Monsieur Stéphane EMSELLEM, Adjoint au Maire

Les membres du Conseil Municipal siégeant aux Conseils d'Administration ou Présidents d'Association, ne prennent pas part au vote concernant la subvention attribuée à leur association, à savoir :

S. EMSELLEM, J. HENON-DECOUARD, B.MACCARIO, G. PUJALTE, M. CECCONI, A. RIOLI, E. BOICHOT, P. RASTOLDO, S.REID, C. LEBRUN.

Adopté à l'unanimité.

III – BUDGET COMMERCIAL :

a) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Madame Marie-José LASRY, Premier Adjoint

Adopté à l'unanimité (25 votants, Monsieur le Maire s'étant retiré).

III – BUDGET COMMERCIAL :

b) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DE MADAME LE RECEVEUR MUNICIPAL

Rapporteur : Madame Marie-José LASRY, Premier Adjoint

L'Assemblée prend acte du compte de gestion 2018.

Il est proposé d'affecter ces résultats au budget principal de la Commune de l'exercice 2019 de la façon suivante :

- 002 - Excédent de fonctionnement la somme de 72 326,89 €
- 001 - Excédent d'investissement la somme de 5 417,99 €

Adopté à l'unanimité.

V – BUDGET CINEMA :

a) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Adopté à l'unanimité (25 votants, Monsieur le Maire s'étant retiré).

V – BUDGET CINEMA :

b) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DE MADAME LE RECEVEUR MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

L'Assemblée prend acte du compte de gestion 2018.

V – BUDGET CINEMA:

c) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

- 002 - Excédent de fonctionnement la somme de 8 744,93 €
- 001 – Excédent d'investissement la somme de 105 683,07 €

Adopté à l'unanimité.

V – BUDGET CINEMA :

d) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Section de fonctionnement :

Dépenses : 20 744,93 €

Recettes : 20 744,93 €

Section d'investissement :

Dépenses : 117 679,06 €

Recettes : 117 679,06 €

Adopté à l'unanimité.

VI - INVENTAIRE BUDGET COMMERCIAL – REGULARISATION DES OPERATIONS DE REPRISE AU COMPTE DE RESULTAT DES SUBVENTIONS TRANSFERABLES

Rapporteur : Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire

Les amortissements de l'immobilisation 2011-00019 ayant débuté en 2012, il y a lieu de procéder aux régularisations suivantes pour les années 2012 à 2018 :

- Débit du compte 13913 par le crédit du compte 1068 pour 93 744 €
- Débit du compte 13914 par le crédit du compte 1068 pour 108 654 €.

Il convient donc aujourd'hui d'autoriser la Trésorerie à procéder aux régularisations par opérations d'ordre non budgétaire et à utiliser le compte 1068

Adopté à l'unanimité.

VII - STADE INTERCOMMUNAL BEAULIEU-SAINT JEAN CAP FERRAT : COMMISSION SYNDICALE – EXERCICE 2019 – VOTE DE LA SUBVENTION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est proposé de verser, comme chaque année, à la commission syndicale, une subvention de 50.000 €.

Adopté à l'unanimité.

VIII - FORET COMMUNALE DE BEAULIEU-SUR-MER – PARCELLES CADASTREES SECTION AH N°26 ET N°27 - APPLICATION DU REGIME FORESTIER

Rapporteur : Monsieur Michel CECCONI, Conseiller municipal

Adopté à l'unanimité.

IX – POLICE MUNICIPALE - PASSATION D'UNE CONVENTION A TITRE GRATUIT AVEC LA VILLE DE NICE PORTANT SUR LA FORMATION AU MANIEMENT DES ARMES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.



Le Maire,
Roger ROUX

